

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 500

Artikel: Une histoire véridique : la guerre du lait des femmes biennoises

Autor: A. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Mme Anna Jézéquel

C'est avec autant de surprise que de regret que nous avons appris, l'autre semaine, le décès presque subit de Mme Jézéquel, car il y a peu de temps encore, lors de la réunion du Conseil Général du R. U. P. à Genève, nous l'avions vue si active d'allure et si fervente d'esprit que rien ne faisait prévoir le deuil qui allait ainsi cruellement frapper sa famille et ses amis. Justement nous nous réjouissions de la voir s'installer à Genève, et de pouvoir ainsi reprendre avec elles les relations nouées au cours de réunions féministes internationales.

Car Mme Jézéquel était une féministe convaincue et ardente. Fille, puis femme de pasteur, elle était de cette pléiade de Françaises protestantes, qui, à la suite de M. de Witt-Schlumberger, apportèrent à notre mouvement lorsqu'il se développa outre-Jura, un appui conscient et précieux, et l'organisation du Congrès suffragiste international de Paris en 1920, et spécialement de la grande manifestation de la paix au Trocadéro, a dû beaucoup à son concours. En effet suffragiste de cœur elle était aussi pacifiste: auxiliaire dévouée de son mari, quand après de longues années de pastorat il devint le secrétaire de l'Alliance Universelle pour l'amitié par les Eglises, elle contribua à fonder en France l'Union féminine pour la S. d. N., faisant se lasser une incessante propagande pour l'idéal de Genève. C'est que, restée seule à la tâche, quand la guerre lui avait pris son mari et ses deux fils, elle comprenait la signification profonde du mot *paix*, et à côté de son travail social, en matière d'antialcoolisme notamment, elle se consacra encore une bonne partie de son étonnante activité à des groupements pacifistes et en dernier lieu, lorsque son mari en devint le secrétaire général, au R. U. P. Elle préparait au moment où la mort l'a surprise

un volume de contes destinés à développer l'esprit de paix chez les enfants, et qu'elle avait écrits à l'usage de ses petits-enfants¹, volume qui n'aurait pas constitué d'ailleurs un début pour elle, car à côté de nombreux articles de journaux, nous lui devons encore la traduction du roman social de Wickam Steed: *Me voit, Maître, envoie-moi...*

Nous nous inclinons avec respect devant une vie si essentiellement consacrée à la défense d'idéaux qui sont aussi les nôtres, en disant ici à M. Jézéquel toute l'assurance de nos regrets et de notre sympathie. E. G.

Mme Adrienne Perrier

Morte au champ d'honneur, peut-on vraiment dire de celle dont nous saluons aujourd'hui la mémoire, car c'est au cours d'une séance d'un groupe d'études coopératives que Mme Perrier, présidente des Commissions féminines de coopératrices genevoises et membre du Conseil d'administration de la puissante Société coopérative de consommation de Genève, succomba subitement à une crise cardiaque que rien ne permettait de prévoir. On devine le choc éprouvé par ses collègues devant ce départ si brusque et si tragique; et d'autre part, n'est-ce pas là un symbole frappant de dévouement jusqu'au bout à une idée ou à une activité que ce décès en séance de Commission?

Mme Perrier en effet était une fervente de l'idéal coopérateur, et il n'est pas exagéré de dire qu'elle était l'âme de ces Commissions féminines fondées surtout pour répandre et développer parmi les femmes la compréhension de cet idéal mettant sur pied sans se lasser de nouveaux groupes, organisant ou présidant des séances de propagande, et payant largement de sa per-

¹ Le journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* que nous signalons plus haut contient précisément un conte *Les Autres*, adapté du suédois par Mme Jézéquel.

L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Finalement, l'Assemblée, à une forte majorité, décida d'accorder pour deux ans (proposition bâloise) des pleins pouvoirs à son Comité pour se prononcer sur les questions économiques (propositions de Colombier et de Neuchâtel) comme sur les questions politiques, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas de politique de parti, mais de servir et de défendre notre démocratie. Le Comité central a aussi, selon la proposition de Colombier, mandat impératif pour protester énergiquement auprès du Conseil Fédéral chaque fois que celui-ci édicte des mesures touchant

sonne partout où cela était nécessaire. D'autre part, elle tenait une place en vue dans le Conseil d'Administration, où sa bonté bienveillante, son sens pratique, ses expériences la faisaient grandement apprécier de ses collègues masculins. Et avec beaucoup de tact et de bonté, elle avait su établir la liaison indispensable entre ce Conseil et le nombreux personnel de la «Coopé», comprenant les besoins et les difficultés de celui-ci, agissant de tout son pouvoir pour lui rendre aisée l'accomplissement de sa tâche, sans jamais perdre de vue que, dans une Coopérative plus qu'ailleurs, l'intérêt collectif ne doit jamais être sacrifié à l'intérêt particulier.

A côté de son activité pour la Coopérative, Mme Perrier trouvait le temps de rendre de constants services dans la paroisse protestante de Saint-Gervais, où son brusque départ va aussi creuser un vide difficile à combler. Et enfin, et on le pense bien, elle était féministe, lectrice de notre journal et sympathique à nos efforts, bien qu'obligée, de par l'organisation de ces groupements uniquement en vue de la propagande, à observer vis-à-vis de toute action collective une réserve qu'il nous était impossible de ne pas regretter. Et le plaisir et le profit que les membres de nos Sociétés féministes ont toujours éprouvé à collaborer avec elle nous font encore mieux comprendre l'étendue de la perte faite par les dirigeants de la Coopérative, auxquels nous tenons à exprimer spécialement à cette occasion notre plus vive sympathie. E. G.

Mme Guebard-Forêt

Le 28 avril est décédée, à Lonay, dans sa 86^{me} année, Mme Guebard-Forêt, la fondatrice de l'Asile des Orphelins s. Morges, qu'elle a présidé avec beaucoup de dévouement. La commune de Lonay lui avait décerné en 1913 la bourgeoisie d'honneur en témoignage de reconnaissance pour ses nombreux bienfaits. S. B.

au premier chef femmes et enfants, telles que le renchérissement des produits de première nécessité; il a mandat également de s'entendre avec les grandes Associations féminines en vue d'une action concertée pour l'abrogation des décrets fédéraux visant au premier chef les femmes et les enfants.

La proposition de Neuchâtel, relative aux questions économiques, écho des vives inquiétudes nées lors du brusque renchérissement de la vie, après la dévaluation, semblait un peu vieillie, tant les événements vont vite, a fait remarquer M^{lle} Bréting (Neuchâtel); cependant, en demandant au Comité Central de faire une enquête sur les raisons du renchérissement des denrées de première nécessité et sur ceux qui en bénéficient, en attirant l'attention des femmes sur la force, la puissance économique qu'elles représentent et qu'elles

ne savent pas utiliser, Neuchâtel a dicté l'ordre du jour de l'Assemblée de Saint-Gall, qui faisait la majeure part aux questions économiques. Un prochain article renseignera nos lecteurs sur cette partie du programme.

La suggestion bâloise tendant à lancer des initiatives simultanées en faveur du vote féminin est renvoyée à la Conférence des présidentes. M^{lle} Gourd a rappelé l'effort entrepris à Genève, et M^{lle} Bréting a annoncé que les Neuchâtoises feront déposer cet automne, au Grand Conseil, une motion demandant pour les femmes le vote communal facultatif.

Heureuse de la réussite du cours de vacances d'Hilterfingen, la Commission du cours, que préside Mme Vischer-Alioth (Bâle), a décidé de travailler, cette année, avec l'Association suisse des Institutrices; le cours, fixé du 4 au 9 octobre à Rheinfelden, sera consacré à l'éducation de la femme en vue de ses responsabilités civiques. Que les suffragistes songent dès maintenant à participer à ce cours, dont la portée pratique sera considérable.

Un rapport de M^{lle} E. Bloch, rédactrice du *Frauenblatt*, sur la presse féministe, un bref écho des journées de Zurich, apporté par M^{lle} Frida Graf (Bâle), un joyeux appel de M^{lle} E. Zulzer (Aadorf) à la collaboration des jeunes, au nom de la Commission de jeunesse de l'Alliance internationale, créée après le meeting de la jeunesse de Zurich, ont terminé les affaires administratives. M^{lle} Sulzer recommande vivement aux sections de créer des groupes de jeunes, en leur offrant du thé ou des divertissements, pour leur parler de leurs préoccupations (notamment de la paix et des occasions de travail), et en effleurant, en passant, la question du suffrage féminin.

Pour s'associer à la «Journée des mères» autrement que par de petits cadeaux, l'Association avait demandé à M^{me} Schwarz-Gagg, docteur en sciences économiques à Berne, de témoigner de notre intérêt pour «la profession de mère», qui n'est plus à la mode, parait-il, en nous parlant de ses soucis matériels. Ce travail fort intéressant, basé sur les chiffres de la statistique, montre que le recul des naissances, que compense la baisse de la mortalité infantile, ne résout pas le problème. Les familles nombreuses, à la ville comme à la campagne, vivent le plus souvent dans des conditions précaires; le chômage, la hausse subite des denrées de première nécessité, ont aggravé une situation déjà terrible et mettent à la charge de l'assistance publique un nombre croissant de familles. L'action en faveur des agriculteurs obérés, en diminuant les charges pesant sur le domaine, a amélioré la situation paysanne; à la ville, les choses vont en empirant. Il faut reviser notre politique fiscale, notre politique sociale, de façon à alléger sérieusement les charges écrasant les familles nombreuses; trop souvent le degré-

Paris), qui traitera de ce sujet: *La femme ouvrière de progrès humain*; puis, du 28 juin au 3 juillet, l'Union des Associations pour la S.d.N. (4, avenue de France, Genève), dont les délégués qui siégeront à Londres; puis la Fédération se rencontrera dans la charmante ville de Bratislava (Tchécoslovaquie) pour étudier diverses questions économiques, sociales, juridiques et politiques en relations avec la S.d.N., et notamment le gros problème de l'éducation de la jeunesse. C'est en Tchécoslovaquie également que la Ligue internationale de Femmes pour la paix et la liberté (12, rue du Vieux-College, Genève) tiendra, du 27 au 31 juillet, son IX^e Congrès consacrée à l'étude d'un *Régime international nouveau*, cependant que l'*Open Door International* (Idesleigh House, Caxton Street, Londres) a choisi le cadre délicieux et romantique de Salzbourg (Autriche) pour y organiser, au début de juillet, d'abord un Cours de vacances sur différents aspects du travail féminin, puis sa Ve Conférence sur l'émancipation économique de la travailleuse. Enfin, la Guild Internationale des Coopératrices (17, Gr. Prescott Street, Londres) ferme cette liste, sans doute bien incomplète encore, avec son Congrès de Paris, des 2 et 3 septembre, consacré à *La situation de la femme dans le mouvement coopératif*...

Mesdames, tout ceci ne vous donne-t-il pas le désir de faire vos valises?...

le mal héréditaire dans la colère, le désespoir et le secret — par pudeur et orgueil, il ne consulte pas plus le médecin que son père ne l'a fait — et il passe sa vie à aimer qui ne l'aime point. Sa femme, la douce et indifférente Sylvie, meurt en mettant au monde une fille qui, elle aussi, a le sang corrompu. Toute en détraque nerveuse et en hargne, simulatrice et capricieuse, odieuse enfin, elle rebute et désole son père. De son mariage avec un citadin bellâtre et demi-fou, elle a une fillette Mahaude, dite Sang-de-Navet, qui aime de tout son cœur son grand-père prématurément vieilli et désabusé.

Cette petite Sang-de-Navet, que Louise Hervieu dépeint avec une tendresse apitoyée de grande sœur, n'a ni la force de vivre ni le courage de mourir et paraît être «la momie d'un enfant autrefois vivante et joyeuse». Tragiquement ballottée entre deux déments qui se querellent à journée faite, se réconcilient à grand tapage, puis recommencent, la petite martyre souffre tant que son grand-père se demande: «Faudra-t-il tuer ce couple pour sauver l'enfant?» Tant d'horreur fatigante à la longue le lecteur le plus résistant. On a dit justement de *Sangs*: «Pas assez de netteté pour un témoignage, pas assez de clarté pour un livre... de la sincérité, certes, mais point d'art...» Et cette œuvre à la fois puissante et incohérente ne touche pas comme l'auteur l'a certainement espéré. En ce qui me concerne, je préfère de beaucoup le trait de burin de Louise Hervieu au travail de son stylo!

Jeanne VUILLIOMENET.

Une histoire véridique

La guerre du lait des femmes biennoises

Au moment du renchérissement des produits laitiers, au moment aussi où les grandes Fédérations du lait, du fromage et du beurre sont l'objet de controverses passionnées, et où les femmes se groupent pour obtenir l'abaissement du coût de la vie, il est intéressant de rappeler comment des femmes ont combattu, il y a peu d'années, le despotisme et les abus de la Fédération laitière de leur ville.

...Voici cette histoire véridique: En 1930, Bienne était la seule ville suisse dans laquelle le lait n'était pas porté à domicile, sauf à un petit nombre de privilégiés. La Fédération laitière opposait un veto absolu aux demandes réitérées des consommatrices de fournir le lait dans les ménages partout où ceux-ci le désiraient. Sur 23.000 litres consommés quotidiennement, 16.000 devaient être cherchés à la laiterie. Les associations de ménagères ayant organisé une «Journée du lait» avec conférences et démonstrations, les femmes saisirent cette occasion pour manifester leur mécontentement d'être à la merci de la Fédération laitière. Dans les rues où la vente à domicile était interdite, on fit circuler une pétition qui obtint un rapide succès. Mais la Fédération répondit par une fin de non recevoir, alléguant des raisons d'hygiène: le lait risquait de se remplir de poussière, et il faudrait en élever le prix de vente de 2 à 3 centimes (dans les autres villes, un centime suffisait pour couvrir les frais supplémentaires), etc.

Les Sociétés féminines ne se tinrent pas pour battues. Une pétition fut envoyée au Conseil communal, demandant: 1^o l'abolition de tout privilège; 2^o la liberté pour les ménagères de chercher elles-mêmes leur lait ou de se le faire apporter à domicile. Le Conseil municipal se déclara incompétent dans la matière, mais offrit ses services comme médiateur. L'on réunit donc des parties adverses en une séance (novembre 1930). Les femmes se trouvèrent en face d'une Commission permanente composée de 5 producteurs de lait, 4 laitiers et un représentant de la Coopérative de consommation. Après deux heures de dis-

cussion, on n'était arrivé à aucun résultat, la position de ces messieurs étant prise d'avance.

Mais les femmes elles aussi restèrent fermes. Par le moyen de la presse elles invitèrent le public à une Assemblée de protestation, laquelle réunit tant de monde qu'on put adresser un ultimatum à la Fédération laitière. Celle-ci n'ayant pas répondu, les Sociétés féminines organisèrent elles-mêmes la vente du beurre et du fromage en dehors des laiteries, et prièrent leurs membres de réduire leur consommation de lait au strict nécessaire, espérant ainsi contraindre la Fédération à rendre les armes. Mais elles s'étaient méprises sur l'effet de leurs menaces. La Commission permanente leur fit savoir qu'elle maintenait son point de vue. Les femmes revinrent encore une fois à la charge auprès de la Fédération et encore une fois il leur fut répondu par un non catégorique, malgré leur proposition de payer le lait porté à domicile un centime plus cher, comme cela se pratique ailleurs.

Alors (janvier 1931), les femmes fondèrent leur propre laiterie au moyen d'une coopérative des Sociétés féminines, avec, comme base financière, des parts de 10 à 20 francs. En trois semaines, le capital nécessaire fut réuni. Cette fois, la Commission des producteurs, voyant le sérieux de l'entreprise, fut tout à coup prête à toutes les concessions! mais trop tard, car les femmes ayant signé un contrat, devaient, pour le casser, exiger des dommages-intérêts. La Fédération refusant d'en payer le prix, la Laiterie centrale féminine fut ouverte le 20 janvier 1931, et le lait porté à domicile fut payé 32 cts. Subitement, la Fédération laitière se découvrit en état de suivre ce mouvement, et ce qui ne lui avait pas été possible de faire pour 34 ou 35 cts. le litre de lait, le devint du jour au lendemain pour 32 cts!...

C'est alors que commença une vraie guérilla. On chercha à torpiller la nouvelle entreprise. La veille de l'ouverture de la Laiterie féminine, une des voitures de distribution disparut et fut retrouvée quelque temps après dans le canal de l'Aar, près de Nidau. Le lait fourni à la Laiterie féminine par des producteurs lucernois leur fut acheté par la Fédération à un prix supérieur, et le même procédé s'appliquant à tous les pro-

ducteurs des environs, il fallut que la Laiterie féminine cherchât toujours plus loin et même jusqu'en Gruyère sa marchandise. Mais alors le lait lui arrivait souvent souillé, ou bien des regards inexplicables se produisaient entre la gare des marchandises et la Laiterie... Puis la Fédération abaissa son prix de vente jusqu'à 28 et 26 centimes le litre, tandis que le lait de la Laiterie féminine se payait toujours 29 centimes. Cette fois, la Fédération se crut victorieuse, d'autant plus que les femmes convoquèrent une Assemblée publique pour exposer les difficultés de la situation. La Fédération s'y fit représenter. Ces messieurs arrivèrent souriants, escomptant la déconfiture des femmes, et repartirent penauds, car, après avoir entendu parler publiquement de leurs agissements peu reluisants, ils avaient dû constater que le public féminin restait fidèle à la Laiterie centrale.

Enfin intervint un arrêté fédéral dû, cela va sans dire, à la pression exercée par les Fédérations de producteurs. Cet arrêté stipulant que chaque localité devait acheter son lait aux seuls producteurs habitant à 10 km. à la ronde, la Gruyère ne pouvait plus de ce fait fournir de lait à une laiterie de Bienne. Par l'entremise du Département de l'économie publique, une entente devint possible. La Laiterie féminine dut acheter son lait à la Fédération, mais celle-ci fut contrainte de dédommager les femmes et de travailler selon leurs principes.

Actuellement la Laiterie féminine prospère, s'est agrandie, et depuis longtemps elle a remboursé les parts de fondatrices. Et les vaillantes Biennoises méritent d'être citées en exemple aux femmes qui aujourd'hui se débattaient dans des difficultés économiques trop souvent provoquées par des abus de pouvoir.

Disons encore que cette campagne de concurrence et d'intimidation a coûté plus d'un million à la Fédération laitière biennoise.

N'est-ce point significatif?...

(Librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt, par A. de M.).